



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/46/82 ✓
E/1991/14
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
COOPERATION INTERNATIONALE POUR
ETUDIER ET ATTENUER LE PLUS
POSSIBLE LES CONSEQUENCES
DE L'ACCIDENT DE LA CENTRALE
NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1991
COOPERATION INTERNATIONALE POUR
S'ATTAQUER AUX CONSEQUENCES DE
L'ACCIDENT DE LA CENTRALE
NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL ET
POUR LES ATTENUER

Lettre datée du 6 février 1991, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la République socialiste soviétique
d'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration publiée par le Soviet suprême de la République socialiste soviétique d'Ukraine le 5 février 1991, concernant l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa quarante-cinquième session, de la résolution 45/190 intitulée "Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer" (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel au titre des points correspondants de l'ordre du jour de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la RSS
d'Ukraine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Guennadi I. OUDOVENKO

2p

ANNEXE

Déclaration publiée par le Soviet suprême (Parlement)
de la RSS d'Ukraine le 5 février 1991, à Kiev

Le Soviet suprême de la RSS d'Ukraine considère l'adoption à l'unanimité, par la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution sur la coopération internationale pour atténuer les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl comme une confirmation du fait que la communauté mondiale est prête à mobiliser ses efforts pour régler un certain nombre de problèmes liés à la catastrophe technologique et écologique la plus grave de l'époque moderne. Nous sommes reconnaissants à tous les Etats Membres de l'ONU qui ont appuyé cette décision, importante pour nous, et déclaré qu'ils étaient résolus à contribuer efficacement au renforcement de la coopération internationale sur la base des valeurs humaines universelles et de la nouvelle pensée politique.

Les dispositions concrètes de la résolution entérinant l'idée d'une vaste coopération internationale sur les problèmes de Tchernobyl, débarrassée de toute contrainte idéologique ou de bloc, revêtent une importance particulière. Leur application permettra d'établir une coopération efficace entre les organes de l'ONU, les institutions spécialisées et les organismes du système; ceux-ci pourront ainsi apporter une contribution importante aux travaux considérables qui devront être menés pendant de nombreuses années pour surmonter les conséquences de l'accident. Le maintien de contacts réguliers avec le Secrétaire général de l'ONU, M. J. Pérez de Cuéllar, et le Secrétariat de l'Organisation, jouera un rôle important dans ce domaine, dans la mesure où le règlement des problèmes liés à Tchernobyl en sera facilité.

Le 26 avril est pour nous la journée du souvenir et de la douleur. Mais Tchernobyl, ce n'est pas seulement le souvenir des événements tragiques de 1986; c'est également le témoignage de la compassion et de la commisération, comme le montre l'assistance morale et matérielle que nous recevons du monde entier. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui sont venus en aide au peuple ukrainien dans cette épreuve.

Tchernobyl est une tragédie, mais c'est aussi une sombre leçon qui doit servir à déterminer le degré de responsabilité morale et sociale de chacun d'entre nous, à la fois devant les générations actuelles et les générations futures. Cette responsabilité exige que nous unissions nos efforts afin de protéger la vie sur la planète. La résolution de l'ONU marque un pas important dans cette direction. Le Soviet suprême de la RSS d'Ukraine appuiera résolument la mise en oeuvre de ses dispositions.

Le Soviet suprême de la RSS d'Ukraine demande instamment à tous les peuples, ainsi qu'à leurs parlements et à leurs gouvernements, aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, aux organisations sociales et aux particuliers de faire tout leur possible pour assurer l'application efficace des dispositions de la résolution susmentionnée et fournir à l'Ukraine une assistance dans tous les domaines afin de l'aider à atténuer les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.